

République Française

Département du Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUGINES**

04/2025

Objet : Cession d'une partie de la parcelle A749 Les Trailles

SEANCE VENDREDI 07 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt cinq

Le 07 février à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de février sous la présidence de Madame Frédérique ANGELETTI, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 31 janvier 2025 par courrier électronique

Étaient présents :

Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Jacques LAURELUT, Corinne LE BRUN FREDDI, Bruno MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Nadia PELLEGRIN, Jean-Jacques SEUTIN

Absents excusés :

Christelle THIEBAULT pouvoir à Frédérique ANGELETTI

Absents : *Amandine HEBREARD*

Bruno MAURIZOT a été désigné comme secrétaire de séance

La commune est propriétaire d'une parcelle cadastrée section A749 classée en zone Nf3. Cette parcelle jouxte la parcelle cadastrée A637 appartenant à Monsieur RAGEADE Maxence et Madame ZARRAD Emna.

Ces derniers souhaiteraient acquérir une partie de la parcelle A749 pour environ 379 m².

La valeur vénale du terrain est estimée à 20€ le m².

Les frais de géomètre et de notaire seront pris en charge par les futurs acquéreurs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, décide de :

- **AUTORISER** la cession de la parcelle au prix de 20€ le m² ;
- **PRECISER** que les frais de géomètre et de notaire seront pris en charge par les futurs acquéreurs ;
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant ;

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que susdit.

Le Secrétaire de Séance,



Madame le Maire,
Frédérique ANGELETTI

